

# B

## FORMATIONS

**Jeudi 17 Septembre 2020**  
**(En Visioconférence)**

**Toutes les nouveautés du CDD en 2020**  
« Maîtrisez les règles sociales encadrant vos contrats courts »

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social dispensées ces 15 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

#### INFOS PRATIQUES

Animateur :  
Juriste/ Avocat Droit Social  
Cabinet Blohorn Avocats

La session visio est ouverte 15min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité.

#### LES DATES

Jeudi 17 septembre 2020  
(De 9h à 13h)

Session de 4 heures  
En visioconférence

#### LES TARIFS

- 450 euros / personne
- 390 euros pour les abonnés

*(Ce tarif comprend le support de présentation et l'animation)*

Point fort : N'hésitez pas à préparer et poser toutes vos questions, nous vous répondrons.



# Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE  
DROIT SOCIAL

## PUBLICS CONCERNÉS

Chefs d'entreprise, Experts comptables et Collaborateurs qui assurent la gestion du social  
(Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation)

## CONTENU

<b><u>PARTIE LEGISLATIVE : rappel des principes</u></b>	<b><u>PARTIE JURISPRUDENCE</u></b>
<p>I. <u>Les possibilités de recours aux CDD et leurs limites</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le CDD de remplacement et de multi remplacement</b></li><li>• <b>Le CDD pour accroissement temporaire d'activité</b></li><li>• <b>Les travaux temporaires par nature (saisonniers, usage...)</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La non reconduction d'un CDD saisonnier ouvre-t-elle droit systématiquement à des dommages et intérêts ?</li><li>• Le point de départ du délai de prescription d'une action en requalification d'un CDD en CDI selon la Cour de Cassation</li><li>• Le recours répété au CDD de remplacement rend-il la requalification en CDI automatique ?</li><li>• Les effets de la requalification du CDD en CDI</li></ul>
<p>II. <u>Le renouvellement du CDD</u></p> <p>III. <u>La succession de CDD</u></p> <p>IV. <u>La primauté de l'accord de branche : rappel de l'ordonnance du 22 septembre 2017</u></p> <p>V. <u>Ponts sur les cotisations spécifiques aux contrats courts en 2020</u></p>	<p><b>DOSSIER PRATIQUE</b></p> <p><b>« Dispositions exceptionnelles pour faire face aux conséquences économiques et sociales de l'épidémie de COVID-19 »</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Comment l'entreprise peut-elle encadrer le nombre de renouvellement applicable à ses CDD ?</b></li><li>- <b>Comment l'entreprise peut-elle limiter / exclure le délai de carence de ses CDD ?</b></li></ul>

***(Posez vos questions, vos cas pratiques quant à l'ensemble des actualités du CDD liées à la crise de la COVID 19)***

## OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser le cadre légal des CDD
- Connaître et maîtriser les nouvelles dispositions découlant des dispositions exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid-19

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets

Bayonne  
05 59 03 15 83

Bordeaux  
05 57 34 31 71

Grenoble  
04 38 02 98 78

Montpellier  
04 67 17 60 78

Paris  
01 85 08 80 46